



Initiative Conjointe Commission européenne-Nations Unies pour la Migration et le Développement



Avis de demande d'expression d'intérêt pour les organisations de la société civile et les autorités locales travaillant sur le thème de la migration et du développement

Cet avis de demande d'expression d'intérêt cible les **organisations de la société civile et les autorités locales travaillant sur la thématique de la Migration et du Développement (M&D) dans 16 pays: Maroc, Tunisie, Algérie, Egypte, Cap Vert, Nigeria, Ghana, Mali, Sénégal, Ethiopie, Equateur, Jamaïque, Géorgie, Moldavie, Sri Lanka et Philippines.** L'Initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations Unies (CE-NU) sur la Migration et le Développement concernera:

- **Le lancement d'un appel à propositions visant les organisations de la société civile et les autorités locales en octobre 2008;**
- **L'organisation d'une Foire de la Connaissance sur la Migration & le Développement en décembre 2008 à Bruxelles;**
- **Le lancement d'une plate-forme web sur la Migration & le Développement.**

Le programme invite les organisations de la société civile et les autorités locales intéressées à prendre connaissance des informations ci-dessous.

1. Contexte

Le dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la Migration et le Développement et le Forum Global sur la Migration & le Développement qui s'en est suivi ont mis en évidence la contribution importante des migrants à œuvrer pour le développement des pays d'origine. Il a également été reconnu que les transferts monétaires des migrants représentent l'avantage le plus tangible de la migration internationale pour les pays d'origine et qu'une migration circulaire permet un transfert de compétence avantageux pour les économies nationales.

L'un des défis identifiés pour la pleine réalisation du potentiel de la Migration et du Développement est lié au manque de capacités et de fonds des organisations de la société civile et des autorités locales impliquées dans ce domaine.

2. Qu'est-ce que l'Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration et le Développement?

La Commission européenne et les Nations Unies ont récemment lancé une Initiative conjointe sur la Migration et le Développement d'une durée de trois ans. Celle-ci est destinée à appuyer les organisations de la société civile et les autorités locales dans ce domaine et ce, en accord avec les cadres de politiques internationales.

L'Initiative conjointe a pour but d'aider les organisations de la société civile (veuillez consulter la liste détaillée incluse sous la rubrique « éligibilité ») et les autorités locales afin (1) que celles-ci soient plus actives et plus effectives, (2) que les intervenants clés soient adéquatement informés des bonnes pratiques en matière de Migration & Développement et; (3) qu'une compréhension commune sur ce thème soit dégagée.

"Delivering as One"

UNDP • IOM • UNHCR • UNILO • UNFPA

Joint Migration & Development Initiative Programme
Rue Montoyer 14, 1000 Brussels, Belgium
Tel.: +32 2 505 46 20
Fax: +32 2 503 47 29
Email: jmdi.pmu@undp.be

L'Initiative soutiendra des projets dans les pays d'origine réalisés par des consortia de petits acteurs basés dans les pays hôtes, d'origine et de transit ainsi que des projets mis en place conjointement par des petits acteurs basés dans différents pays d'origine et ce, dans le souci d'encourager la coopération Sud-Sud.

L'Initiative encouragera la mise en réseau et le partenariat, ainsi que le partage des leçons apprises. Elle se concentrera dans quatre domaines précis: **le transfert d'argent des migrants** (facilitation, avantage pour le développement, etc.); **les communautés de migrants** (liens avec les pays d'origine/destination, etc.); **les capacités des migrants** (utilisation des compétences des migrants pour le développement, migration circulaire, la fuite des cerveaux, etc.); **les droits des migrants** (information pour les migrants potentiels et les revenants; politiques de réintégration des revenants, etc.)

Le programme, financé par la Commission européenne est une initiative inter-agences au sein des Nations Unies: elle est gérée par le PNUD à Bruxelles et les agences UNHCR, FNUAP, OIT ainsi que l'OIM, sont directement engagées dans la gestion et la direction du programme. Elles mettent à profit leur savoir institutionnel, leur expertise et leurs réseaux pour contribuer au succès du programme

3. Eligibilité

Cette Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration & le Développement vise les organisations de la société civile et les autorités locales actives dans le domaine de la Migration & du Développement telles que les organisations de migrants; les associations de Migration & de Développement; les organisations communautaires; les organisations de la diaspora (réseaux d'affaires, réseaux professionnels, réseaux scientifiques etc.); les autorités locales des pays cibles; les ONG locales travaillant sur des questions relatives à la Migration & au Développement; les chambres de commerce; les institutions de micro-finance; les organisations du patronat et les organisations syndicales; les universités etc.

4. Comment participer?

- Participation à l'appel à propositions
Pour être éligible à l'appel à propositions d'octobre 2009, les candidats doivent avoir un partenaire dans un autre pays, soit un pays de destination de migration soit un autre pays d'origine. Les principaux candidats de chaque partenariat doivent être basés dans l'un des 16 pays cibles de l'Initiative conjointe. Des fonds allant de 50,000 à 200,000 EUR seront accordés aux organisations sélectionnées.
- Participation à la Foire de la Connaissance sur la Migration & le Développement – décembre 2008.
Cette foire réunira des praticiens trois jours durant. Les migrants et les représentations des diasporas seront les acteurs de cet événement. Leurs expériences pratiques et leurs idées seront au cœur des forums d'échange de connaissance. La Foire sera aussi l'endroit où les praticiens pourront se rencontrer, des conseils et préparer des propositions de projet qui seront soumises à l'appel à propositions mentionné ci-dessus. Des conseils techniques seront également disponibles afin de soutenir les candidats intéressés. (Veuillez prendre note qu'un nombre limité d'organisations recevra un financement pour assister à la conférence – frais relatifs au voyage inclus).
- Participation à la Plate-forme web sur la Migration & le Développement.
Cette plateforme permettra la promotion des impacts positifs de la Migration & et du Développement ainsi qu'aux acteurs d'échanger des informations, des conseils, de partager leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques. De plus, cette plate-forme web offrira un service d'appui-conseil par un comité ad-hoc pour la création d'instruments et le développement de projets. Son lancement s'effectuera lors de la Foire à Bruxelles en décembre 2008.

5. Comment poser sa candidature?

L'Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration & le Développement invite les organisations de la société civile et les autorités locales intéressées à participer à l'appel à propositions et/ou à la Foire de la

Connaissance sur la Migration & le Développement et/ou à la Plate-forme web sur la Migration & le Développement à compléter le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante: <http://www.migration4development.org/french/>. Au cas où vous rencontreriez des difficultés à accéder à Internet, veuillez compléter le formulaire ci-joint et l'envoyer au bureau du PNUD de votre pays.

Après réception de votre candidature, nous vous contacterons pour vous informer des prochaines étapes.

Merci pour votre intérêt pour l'Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration & le Développement.